



CCRF et
LABORATOIRES

ACTUALITES

2017 - n° 16
22 août 2017

CHSCT du SCL

5 et 6 juillet 2017

Le CHSCT était présidé par Catherine THIL adjointe au chef du SCL.

La CFDT était représentée par Jean-Michel COMBES (Laboratoire de Montpellier) et Nelly BOSSARD (Laboratoire de Rennes).

Sommaire

Pages

| | | |
|-----|---|---|
| 1. | <i>Approbation du procès-verbal de la séance des 15 et 16 mars 2017</i> | 2 |
| 2. | <i>Examen du tableau des suites données au CHSCT des 15 et 16 mars 2017</i> | 2 |
| 3. | <i>Examen des registres SST</i> | 3 |
| 4. | <i>Note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail pour 2017</i> | 3 |
| 5. | <i>Information sur le désamiantage au laboratoire de Massy</i> | 3 |
| 6. | <i>Présentation du rapport 2016 sur la médecine de prévention</i> | 3 |
| 7. | <i>Évaluation des risques professionnels 2017/2018</i> | 4 |
| 8. | <i>Point sur les activités du réseau SST</i> | 4 |
| 9. | <i>Actualisation de l'instruction sur le contrôle des sorbonnes</i> | 4 |
| 10. | <i>Revue des documents : Gestion des Fiches De Sécurité (FDS) et utilisation de SEIRICH</i> | 4 |
| 11. | <i>Point sur l'évolution de la mise en œuvre de SEIRICH</i> | 4 |
| 12. | <i>Plan d'action au laboratoire Rennes suite à la visite du CHSCT</i> | 5 |
| 13. | <i>Bilan sur les actions mises en œuvre au laboratoire de Montpellier</i> | 5 |
| 14. | <i>Suites données à la formation sur la compétence collective au laboratoire du Havre</i> | 5 |
| 15. | <i>Guide de prévention des RPS</i> | 5 |
| 16. | <i>Informations diverses</i> | 6 |



1. Approbation du procès-verbal des 15 et 16 mars 2017

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Examen du tableau des suites données au CHSCT des 15 et 16 mars 2017

- Recensement des anneaux de pesées antistatiques, la CFDT en demande le retour :

Sept kits sont en cours de commande pour les laboratoires suivants L33, 34, 35, 67, 91 et 971.

Dans le même domaine, une commande de cinq postes de pesées sécurisées est en cours et cela concerne les laboratoires L33, 34, 67 et 69 (2 postes).

- Visite des pompiers dans les laboratoires : tous les SDIS (Service Départementaux Incendie et Secours) n'ont pas répondu.

L'ISST (inspecteur de la santé et sécurité au travail) rappelle l'intérêt de cette démarche, notamment en communiquant la liste des produits chimiques et activités de chaque laboratoire.

L'ISST s'interroge sur la pertinence de l'ouverture des trappes de désenfumage par un agent (même formé) plutôt que par les pompiers qui sont plus aptes à évaluer la situation, la nécessité et le moment pour activer ces mécanismes.

Il fera un point lors du prochain CHSCT sur les contrôles obligatoires comme la protection contre la foudre et les champs électromagnétiques.

- Pour la scie à ruban du L34, l'assistant de prévention a contacté l'ARACT Bretagne (association régionale pour l'amélioration des conditions de travail) et un groupe de travail a été mis en place à Montpellier.
- Au L35, un siège a été acheté et une commande est en cours pour modifier la paillasse fixe devant recevoir une balance en microbiologie.

S'agissant des odeurs dans la salle d'analyse contenant beaucoup d'HPLC, la hotte pourrait rester en fonctionnement permanent et des bouchons anti vapeur adaptés achetés.

- Le docteur André (médecin de prévention coordonnateur) précise que si elle ne se rend pas au laboratoire de Massy par manque de temps, il y a un médecin de prévention dans le département de l'Essonne.

Un courrier va être fait par l'unité de direction au bureau DRH3B (bureau santé et sécurité au travail du secrétariat général des ministères économique et financier) pour demander un second médecin de prévention pour ce département, d'autant plus qu'il existe un local dédié aux visites médicales dans le laboratoire et que l'effectif va augmenter avec l'arrivée des collègues du laboratoire de Paris.

Il est rappelé qu'il n'y a pas de visites médicales pour les stagiaires (médecine étudiante), contrairement aux apprentis ou contractuels.

Cela pourrait être envisagé pour des stages supérieurs à 6 mois.

- S'agissant de la manipulation des fluides cryogéniques (azote et hélium liquide), il s'avère difficile de trouver un organisme de formation. Il conviendrait de voir auprès des fournisseurs tels que Air liquide, Linde...) ou auprès des structures de formation comme l'Apave.

3. Examen des registres SST

Quelques fiches restent à clôturer : soit elles sont en attente de travaux (L67 et 91), soit elles sont en attente de précisions (L35).

Il est rappelé qu'il faut renseigner une fiche correctement pour la clore et non se contenter d'une signature et d'un trait.

4. Note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail pour 2017

Trois grands axes ont été mis en avant :

- Prévention des risques au cœur de l'action effective des CHSCT, avec un renforcement du suivi des accidents du travail, un développement de l'action préventive en matière de RPS (risques psycho-sociaux), veiller à l'organisation des exercices d'évacuation et donc pour cela améliorer le suivi des préconisations des acteurs de prévention
- Renforcer le dialogue social sur les conditions de travail, avec la prise en compte de la santé, sécurité et conditions de travail dans la conduite des projets, la formalisation des avis émis par le CHSCT, des crédits pour le CHSCT (117 € par agent pour le SCL).
- Poursuivre les efforts en faveur des acteurs de la prévention, avec un recrutement de médecins de prévention, une meilleure reconnaissance du rôle des AP (assistant de prévention) et un renforcement du réseau des ISST.

5. Information sur le désamiantage au laboratoire de Massy

L'ISST précise que tout s'est passé de manière conforme à la réglementation et a reçu des résultats d'analyse d'air conformes à la fin des travaux (- de 5 fibres / m³ d'air).

Il reste une toiture contenant de l'amiante, sans risque pour les agents et qui sera évacuée ultérieurement.

Un contrôle triennal obligatoire est fait.

La CFDT restera attentive à ce sujet et à son suivi.

6. Présentation du rapport 2016 sur la médecine de prévention

- 394 agents ont eu une visite médicale dont 14 agents en visite quinquennale.
- Toutes les demandes d'aménagement de poste ont été réalisées.
- En s'appuyant sur les études VLEP (valeur limite d'exposition professionnelle), on pourrait cibler de manière plus pertinente les analyses biologiques de suivi d'exposition à certains ACD (agents chimiques dangereux).

En matière de RPS, autant d'expression de souffrance au travail qu'en 2015 et des interventions de psychologue du travail dans certains cas.

- Deux agents en situation de violence physique et/ou verbale ont été signalées mais sans avoir de suite ni remontée à l'Unité de Direction.

7. Évaluation des risques professionnels 2017/2018

Une simplification des fiches des risques est en cours pour rendre les DUERP plus lisibles en ayant moins de ligne (par exemple suppression du risque trajet domicile travail, une seule ligne pour les ACD, une pour les CMR).

Le nouveau document sera validé au niveau du CHSCT ministériel.

8. Point sur les activités du réseau SST

Madame Thil remercie les acteurs pour le travail effectué, comme l'informatisation des fiches SST (cf. avis des représentants titulaires du CHSCT spécial au point 11), la manipulation des bouteilles de gaz et des fluides cryogéniques, les affichages obligatoires et la sûreté des sites,...).

9. Actualisation de l'instruction sur le contrôle des sorbonnes

Ce point est reporté au prochain CHSCT de novembre,

Pour information, le prestataire n'a pas encore refait les mesures pour les laboratoires de Marseille et Montpellier à la date du CHSCT.

10. Revue des documents : Gestion des Fiches De Sécurité (FDS) et utilisation de SEIRICH

Une bonne partie des FDS a été enregistrée sur l'intranet dédié du réseau SST.

Une mise à jour triennale sera effectuée.

Tout agent peut envoyer une fiche absente au responsable SEIRICH national en mettant en copie le responsable SEIRICH du domaine, pour éviter les doublons dans la base.

Présentation du mode opératoire du logiciel SEIRICH : cf. PRE.PRO.X1561 dans Métadoc.

NB : Pour mémoire, SEIRICH est une application gratuite développée par l'INRS et ses partenaires, destinée à recenser, analyser l'utilisation des produits chimiques, évaluer les risques et établir un plan d'action (lien vers [SEIRICH](#) sur le site de l'INRS)

11. Point sur l'évolution de la mise en œuvre de SEIRICH

La formation a été faite pour tous les laboratoires du SCL et ce logiciel nécessite beaucoup de saisie dans sa phase d'initialisation.

Suite à une évolution dans la version, le copier/coller et le partage des données sont maintenant possibles entre les laboratoires via l'intranet.

Une information sera faite pour expliquer comment utiliser au mieux cette nouvelle possibilité et un point « informatique » est inscrit pour le prochain CHSCT.

Les représentants du personnel titulaires émettent, à la majorité absolue l'avis suivant, auquel l'administration a deux mois maximum pour apporter une réponse par la voix du Président du CHSCT :

« Les représentants du personnel, à l'unanimité, préconisent la mise en place d'un espace sur l'intranet dédié aux documents relatifs à l'hygiène et à la sécurité comme le scan des fiches SST, les notes ministérielles relatives à la SST, etc.

Cela permettra un travail préparatoire de qualité, sans attendre tous les documents lors de l'envoi précédant les réunions CHSCT ».

12. Plan d'action laboratoire Rennes suite à la visite du CHSCT

Les actions préconisées (mise en place de réunion entre ingénieurs, stabilisation de l'organigramme,...) seront mises en place par le nouveau Responsable de l'Établissement conformément à sa lettre de mission.

Un point intermédiaire sera fait au prochain CHSCT, un bilan pour 2018.

13. Bilan sur les actions mises en œuvre au laboratoire de Montpellier

Suite aux mutations, emploi pérennisé et recrutement, il faut attendre et développer la solidarité pour faire face aux changements.

La note du psychologue préconisant une action sur la tenue de réunions et les efforts de communication pourrait être applicable à tous les laboratoires afin d'avoir plus de cohésion.

14. Suites données à la formation sur la compétence collective au laboratoire du Havre

Un nouveau responsable d'établissement est en poste depuis début mai 2017, il va continuer à suivre les recommandations.

Par exemple, un tableau avec les compétences techniques des agents pour toutes les analyses a été mis en place pour améliorer l'efficacité pendant les absences.

15. Guide de prévention des RPS

Suite aux précédentes réunions du groupe de travail, des modifications ont été apportées et une présentation de l'ensemble sous forme de fiches.

16. Informations diverses :

- La liste des tâches et quotité en pourcentage des AP (assistant de prévention) a été mise à jour et sera présentée au prochain CHSCT.
- L'instruction sur les délais de route a été mise à jour pour L33 et 35 (trajets en TGV plus rapides depuis début juillet).
- Pour finir, la Présidente procède à un tour de table des agents présents pour recueillir le ressenti suite au séminaire des 10 ans du SCL, il est plutôt positif.

Les élus CFDT sont à votre disposition pour toutes les précisions que vous souhaiteriez.

Nelly BOSSARD (laboratoires de Rennes) : 02 99 14 00 94

Jean-Michel COMBES (Laboratoires de Montpellier) : 04 67 04 62 68